

► La Lettre des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest ◀

N°9
Juin 2008



■ WWW.PAPACO.ORG ■

Ca y est ! le site de notre programme aires protégées d'Afrique centrale et de l'Ouest, www.papaco.org, est enfin en ligne (pour le moment, il concerne la région Ouest seulement). Voici en quelques mots ce qu'il contient :

La présentation du programme

APAO avec ses principaux thèmes :

- Quelles évaluations sont conduites, par qui, comment, où...
- Quelles formations, de courte ou longue durée, sont dispensées...
- Quelles actions concrètes sont en cours ou planifiées...

Le site comprend aussi une présentation des techniques d'évaluation utilisées, du conseil scientifique et technique (CST) du programme...

Les principales thématiques de la gestion des aires protégées en Afrique de l'Ouest :

- Aires transfrontalières
- Aires marines protégées
- Patrimoine mondial
- Equité
- Réduction de la pauvreté
- Exploitation minière
- Ecotourisme...

Chaque thématique est illustrée par une présentation de projets de la sous région. N'hésitez pas à nous envoyer des informations complémentaires sur vos projets, vos activités, c'est une bonne occasion pour faire un coup de pub...

Des informations générales sur les aires protégées en Afrique de l'Ouest axées sur :

- les catégories UICN d'aires protégées
- Les sites du patrimoine mondial de la région
- Les réserves de biosphère
- Les sites RAMSAR...

Une description des principales aires protégées des pays de la sous région qui rassemble des informations

sur les pays suivants :

- Bénin
- Burkina Faso
- Côte d'Ivoire
- Guinée Bissau
- Guinée (en cours de finalisation)
- Mali (en cours de finalisation)
- Mauritanie
- Sénégal

Notre objectif, à terme, est de réunir dans cette rubrique des informations sur les principales aires protégées de tous les pays de la sous région. Evidemment, les présentations des parcs ne sont pas forcément à jour, c'est pourquoi nous comptons sur vous pour nous signaler les erreurs éventuelles et nous aider à améliorer le site. L'objectif n'est pas d'être exhaustif mais bien de regrouper l'information essentielle et de servir de portail vers les autres sites déjà existants qui concernent des parcs de la sous région...

Publications

Le site reprend aussi l'ensemble des publications du programme aires protégées :

- toutes les « lettres des aires protégées en Afrique de l'Ouest »
- les rapports d'évaluations de systèmes de gestion des parcs, en Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Mali... Et également les rapports d'évaluation de sites.
- Bientôt notre livret sur l'équité, élaboré avec la Fondation Internationale pour le Banc d'Arguin
- Et le guide des bonnes pratiques en matière d'évaluation de l'efficacité de la gestion des parcs, traduit par l'UICN...

Informations diverses sur nos membres et la CMAP

A terme, nous avons aussi l'ambition d'abonder le site avec des infos sur les activités des membres de l'UICN en Afrique de l'Ouest (là encore nous comptons sur vous pour envoyer des présentations rapides de vos activités dans le domaine des aires protégées !).

Mais aussi d'offrir un espace d'expression pour la Commission Mondiale des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest... qui compte une cinquantaine de membres dans la région et pourrait largement grandir et gagner de nouvelles bonnes volontés (voir sur le site www.iucn.org comment rejoindre les commissions).

Et le site compte aussi une galerie photo, des offres d'emplois, une présentation des divers bailleurs actifs dans la région, un agenda...

N'oubliez pas : www.papaco.org !

*Programme Aires Protégées
d'Afrique du Centre et de l'Ouest*



Au Mirador de la Pendjari : cherchez l'intrus qui s'est glissé dans cette photo...

■ Agenda ■

◀▶ 02 au 06 juin (Tchad) : Mission d'évaluation des parcs et réserves du Tchad

■ Quelques actions sur le Patrimoine Mondial en Afrique de l'Ouest ■

Il n'existe actuellement que neuf sites inscrits au Patrimoine Mondial naturel en Afrique de l'Ouest.

PAYS	Sites NATURELS du Patrimoine Mondial	Surface totale (ha)	Date d'inscription	Classé en danger depuis
Côte d'Ivoire	Parc national de la Comoé	1 149 250	1983	2003
Côte d'Ivoire	Parc national de Tai	330 000	1982	
Côte d'Ivoire	Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba	5 000	1982	1996
Guinée	Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba	12 000	1982	1996
Mauritanie	Parc national du Banc d'Arguin	1 200 000	1989	
Niger	Réserve de l'Air et du Ténéré	7 736 000	1991	1992
Niger	Parc National du "W"	220 000	1996	
Sénégal	Sanctuaire de Dioudj	16 000	1981	
Sénégal	Parc national du Niokolo-Koba	913 000	1981	2007

Tous rencontrent des difficultés de gestion importantes et cinq d'entre eux sont classés sur la liste des sites en péril. Or ces sites représentent des lieux essentiels pour la conservation de la biodiversité, et requièrent les meilleurs standards de gestion.

Plusieurs pays sont par ailleurs demandeurs du label (Burkina Faso, Cap vert, Ghana, Guinée Bissau, Nigeria, Tchad et Togo) et ont proposé des sites sur leur liste indicative. C'est pourquoi, dans le cadre du programme APAO, nous avons engagé une collaboration avec l'UNESCO pour faire progresser ces sites, et éventuellement accroître leur nombre... Deux actions spécifiques ont ainsi été conduites ces derniers mois :

Un atelier sur l'outil « Améliorons notre patrimoine » dans la Pendjari, avril 2008...

L'UNESCO, avec la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN développe, depuis sept ans, un programme spécifique de gestion des sites naturels du patrimoine mondial, dénommé « améliorons notre patrimoine » (« *Enhancing our Heritage* » en anglais), mis en œuvre dans différents parcs à travers le monde, mais pas en Afrique de l'Ouest.

Contexte régional

Le parc W du Niger est déjà inscrit au patrimoine mondial. Les parcs du W et de la Pendjari au Bénin pourraient également être considérés dans le cadre

d'une « grappe » de sites qui formerait un ensemble cohérent d'un point de vue écologique (complémentarité et continuité des zones de savane soudanienne) et pourrait, à terme, s'enrichir de zones voisines au Burkina Faso (parc du W, parc de l'Arly) lorsque leur mode de gestion atteindra un niveau cohérent. Car si le principal critère de nomination du site reste l'existence d'une valeur exceptionnelle et universelle, la qualité de sa gestion est de plus en plus prise en compte par le Comité du Patrimoine Mondial lors de l'examen des demandes d'inscription.

L'application de l'outil EoH est fortement recommandée sur un site déjà inscrit, et peut également aider le processus de préparation d'une inscription, en permettant au gestionnaire de démontrer à la fois son engagement pour une gestion efficace, et le cas échéant, les résultats et les performances de sa gestion.

Contenu de l'atelier

La formation s'est déroulée dans le parc national de la Pendjari, avec une quinzaine de participants des trois parcs (W du Niger, W du Bénin et Pendjari). L'objectif était de former in situ les personnels à l'outil EoH, d'illustrer son utilisation sur le terrain et d'engager sa mise en œuvre. L'objectif à plus long terme est de mettre en place les conditions d'un suivi régulier de ces parcs qui renseignera sur leur état et sur les résultats des actions (y compris projets) qui y sont conduites.

Le programme APAO est prêt à étendre ce type de formation aux autres sites du patrimoine mondial de la région qui seraient volontaires, ainsi qu'à d'autres sites désireux de postuler à l'inscription. Le guide EoH est actuellement en cours de traduction en français et devrait être disponible en ligne d'ici l'été 2008 sur notre site www.papaco.org.

... et un atelier « De la liste indicative à l'inscription : comment ça marche ? », à Ouagadougou, Mai 2008.

Les 15 et 16 mai 2008, le programme APAO a organisé une rencontre intitulée « de la liste indicative à l'inscription au Patrimoine Mondial, comment ça marche ? ». L'objectif était d'aider les points focaux de la Convention et autres experts en Patrimoine Mondial de la région à revoir, compléter et confirmer leur liste indicative, et à faire avancer les dossiers de cette liste vers l'inscription.

Une vingtaine de participants représentant les administrations et les parcs de 8 pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Togo) ont pris part aux travaux animés par un spécialiste du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO à Paris et le directeur du programme

Patrimoine Mondial de l'UICN. Différents points ont été abordés :

- comment fonctionnent la Convention et ses différents organes et auprès de qui doit-on s'adresser ;
- comment préparer et tenir à jour la liste indicative, première étape vers l'inscription ;
- quels sont les critères d'inscription, comment les évaluer et y répondre ;
- comment préparer le document d'inscription complet ;
- comment se déroule alors le processus d'inscription et quels en sont les acteurs ;
- quels sont ensuite les étapes de gestion, les droits et les devoirs des sites classés ;
- comment être aidé dans cette démarche par l'UICN et par la Commission Mondiale pour les Aires Protégées.



Plusieurs parcs ont été pris comme étude de cas (Baoulé au Mali, Pendjari au Bénin, Termit au Niger...) selon l'état d'avancement de leur dossier, ou encore les problèmes qu'ils illustrent. Les participants ont été encouragés à se « mettre dans la peau d'un évaluateur » et à avoir un regard critique sur les présentations. Ils se sont ainsi confrontés aux difficultés que cette démarche représente.

Le programme APAO pourra renouveler ce type de formation auprès des pays qui n'étaient pas représentés.

■ A découvrir sur le web ■

- trousse d'information sur le patrimoine mondial
http://whc.unesco.org/documents/publi_infokit_fr.pdf
- le texte de la convention du patrimoine mondial en français
<http://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>
- lignes directrices devant guider l'application de la convention
<http://whc.unesco.org/archive/opguide08-fr.pdf#annex5>
- Format pour la soumission d'une liste indicative
<http://whc.unesco.org/pg.cfm?cid=140>
- Demande d'assistance internationale
<http://whc.unesco.org/pg.cfm?cid=149>

■ Programme « Enfants et Eléphants de la Région de Boromo » ■

Créée dans le but d'encourager des liens forts entre l'Humanité et la Biodiversité, et plus particulièrement ses plus grands représentants terrestres, les éléphants, l'association française *Des Eléphants et Des Hommes* développe depuis 2003, le programme « Enfants et Eléphants d'Afrique ».

Ce programme d'éducation environnementale est destiné aux écoliers des communes et villages riverains d'espaces protégés. Il consiste à offrir aux élèves de niveau CM1, âgés d'une dizaine d'années, une classe nature dans une réserve abritant des éléphants.

La sensibilisation à la protection de la nature passe principalement par l'observation et le jeu éducatif. En constituant un herbier, en découvrant les utilisations médicinales des arbres ou en jouant aux devinettes sur les animaux de la forêt, les enfants sont amenés à réfléchir aux précieux services que nous rend la nature et aux conséquences que peut avoir sa dégradation. Cette sortie naturaliste est aussi, bien souvent, l'occasion de rencontrer l'éléphant, symbole fort du patrimoine naturel du continent.



Après une première expérience réussie dans le delta de l'Okavango, au Botswana, le programme « Enfants et Eléphants » s'installe au Burkina Faso dans la région de Boromo en 2007.

Mené en collaboration avec le Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable ainsi que les Directions Provinciales de l'Education et de l'Environnement, le programme se développe rapidement. Entre Janvier 2007 et avril 2008, ce sont près de **600 enfants** de 17 écoles de la région qui, accompagnés de leur instituteur, visitent la forêt classée des Deux Balé et apprennent à la protéger.

En 2008, soucieuse de garantir la pérennité de l'éducation environnementale dans cette région et de valoriser l'espace protégé, l'association *Des Eléphants et Des Hommes* décide la création d'un **séjour éco**

touristique à Boromo. Celui-ci, commercialisé en France, permettra, d'une part d'amorcer l'auto-financement du programme « Enfants et Eléphants », et d'autre part, de participer activement au développement de l'économie régionale en participant notamment à la création d'emplois saisonniers à Boromo.



Dés Janvier 2009, la troisième saison du programme accueillera de nouveaux enfants, leurs instituteurs et des voyageurs durant quatre mois. Petit à petit nous espérons que ce programme participera à l'amélioration de la qualité environnementale de Boromo, et à la régénération de la réserve des Deux Balé.

Pour plus d'informations concernant le programme « Enfants et Eléphants » et son séjour éco touristique, rendez vous sur :

www.enfantsetelephants.net
www.escursia.fr

Laure BERTHON & Julien MARCHAIS Coordinateurs du Programme
« Enfants et Eléphants de la Région de Boromo »
Association DES ELEPHANTS ET DES HOMMES

■ Rappel ■

◀▶ L'inscription au **Master de gestion des aires protégées** est en cours (jusqu'au 20 juin) sur le site www.2ie-edu.org

▶ La Lettre des APAO ◀

Contacts : geoffroy.mauvais@iucn.org

Et : aurelie.vieillefosse@iucn.org



IUCN, Bureau régional
Afrique de l'Ouest
Programme Aires protégées
BP 1618,
Ouagadougou 01.
BURKINA FASO

Tel : (226)
50.30.10.72